



# JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATIONS

**Billet du bourgmestre 3**

**Collège 4**

**Vœux 5**

**Conseil communal 6**

**Budget 2021 7**

**CPAS 8/9**

**CCA / Sécurité 11**

**PCS 12**

**AIS Prologer 13**

**Environnement 14/15**

**Tibi / Collectes sélectives**

**Folklore 16**

**Mobilité 17**

**Etat civil 18**



# Pompes Funèbres du Centre S.A

Le personnel des Pompes Funèbres du Centre est à votre disposition 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



Assurances décès  
Devis gratuit

Contrats anticipatifs

Rapatriement dans  
le monde entier

Fleurs naturelles  
Fleurs artificielles

Formalités après décès

Funérailles sur mesure

*" 4 générations d'expérience à votre service,  
avec une large gamme de produits  
ainsi que deux sites de recueillement."*

Conception et devis  
en 3D GRATUIT

Monuments Funéraires  
& Marbrerie du Bâtiment

Accessoires de Cimetière :  
\*photos, \*lettrages, \*lanternes,  
\*accessoires en bronze

Conception, réalisation  
et placement par nos soins

Plaques personnalisées

Plaques de columbarium



## Marbrerie

Une équipe de professionnels à votre disposition  
pour vos réalisations, vos placements dans les cimetières.

Informations supplémentaires, rendez-vous ou devis,  
dans nos bureaux ou à votre domicile,  
avec ou sans rendez-vous, sur simple demande par téléphone.

Des conditions exceptionnelles sur les monuments & accessoires de stock.

**FUNÉRIUM - BUREAU**

Rue de la Hestre, 83  
7160 Chapelle-Lez-Herlaimont

**FUNÉRIUM ANNEXE**

Rue Raoul Warocqué, 32  
7140 Morlanwelz  
(près de l'itm)

tél. : 064 37 00 00

info@pfducentre.net  
www.pfducentre.net



Chères Chapelloises,  
Chers Chapellois,

A nouveau, c'est dans un contexte extrêmement compliqué que je dois m'adresser à vous. Nous voilà confrontés à des évolutions du COVID-19 en provenance de Grande-Bretagne, du Brésil et d'Afrique du Sud engendrant des incertitudes sur l'efficacité des vaccins face à ces variantes. Bref, il faut bien admettre que nous ne sommes pas encore 'sortis de l'auberge'.

A la fin du précédent Edito, je formais le vœu de pouvoir revenir le plus vite possible à une vie normale. Force est de constater qu'il faudra puiser dans nos réserves de patience et que, malheureusement, pour beaucoup d'entre nous, ces réserves sont épuisées ou en passe de l'être.

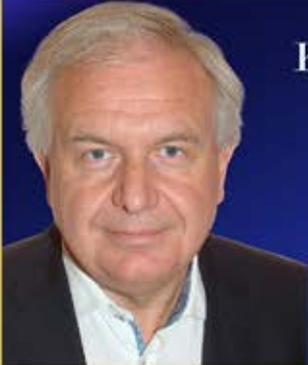
Néanmoins, la vie continue sous une certaine forme. Je voudrais partager aujourd'hui le désarroi pour ne pas dire la détresse, de toutes les activités indépendantes commerciales, culturelles et sportives qui ne peuvent plus vivre de leur métier. Au niveau communal, nous essayons d'autoriser ce qui peut l'être en fonction des règles imposées mais cela reste des emplâtres sur une jambe de bois. Je constate aussi, par les témoignages qui me reviennent, que l'opération de soutien au commerce local avec le chèque de 25 Euros a été appréciée par les commerçants et les clients. A ce sujet, je vous annonce que le Collège communal proposera au Conseil communal du 22 février de prolonger les dates d'utilisation du chèque. Ainsi, les commerces pourront accepter ce chèque jusqu'au 30 avril 2021. Les commerçants devront les remettre pour remboursement à l'Administration communale pour le 15 mai 2021 maximum. Je sais que les commerces ne pouvant pas fonctionner du tout (comme les débits de boisson) n'ont pas pu en bénéficier. Nous verrons comment les soutenir lorsque les choses reviendront à la normale.

Au niveau de nos projets communaux, nous avançons bien dans nos projets de rénovation des rues Haute et de la Bergère et d'autres déjà citées précédemment mais aussi de construction d'une nouvelle école à la rue des Ateliers et de la rénovation et extension du Château Jaubert (CPAS) ainsi que du Hall de sports de Chapelle. La rénovation du Centre culturel se termine également. Nous apportons ainsi notre contribution au secteur de la construction qui reste un moteur économique très important.

Voilà où nous en sommes. Je vous souhaite force, sagesse et courage face à l'épreuve que nous traversons. Je ne doute pas que les jours meilleurs reviendront et que nous profiterons à nouveau de bons moments sur notre commune.

**Karl DE VOS,**  
Bourgmestre.





**Karl DE VOS**  
BOURGMESTRE

- Sport
- Culture
- Budget
- Sécurité
- Communication
- Police et ordre public
- Gestion espace public



**Domenico DELIGIO**  
PRESIDENT DU CPAS &  
CONSEILLER COMMUNAL

- Plan de cohésion sociale
- Egalité des Chances
- Santé et Famille



**Bruno SCALA**  
1<sup>er</sup> ECHEVIN

- Travaux
- Jeunesse
- Etat civil
- Bibliothèque
- Environnement et Développement durable



**Alain JACOBUEUS**  
2<sup>e</sup> ECHEVIN

- Enseignement et Petite enfance



**Luigi CHIANTA**  
3<sup>e</sup> ECHEVIN

- Cultes
- Folklore
- Commerce
- Jumelages



**Tatiana JEREBKOV**  
4<sup>e</sup> ECHEVINE

- Finance
- Emploi
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Tourisme
- Manifestations patriotiques
- Citoyenneté
- Présidence de l'ASBL Symbiose
- Présidence de l'Agence Locale pour l'Emploi



**Nathalie GILLET**  
5<sup>e</sup> ECHEVINE

- Urbanisme
- Aménagement du Territoire
- Mobilité
- Politique des Aînés
- Logement
- Bien-être animal

*Chapelle-lez-Verlaimont*  
**2021**  
*Bonne Année*

**Les membres du Collège communal, la Directrice générale et le Directeur financier de l'Administration communale de Chapelle-lez-Verlaimont vous souhaitent une année 2021 pleine d'énergie et de santé !**

*Karl De Vos*  
Bourgmestre

*Domenico Delizia*  
Président de CPAS

*Bruno Scala*  
1<sup>er</sup> Echevin

*Alain Jacobéus*  
2<sup>e</sup> Echevin

*Tatiana Jerebkov*  
4<sup>e</sup> Echevine

*Luigi Chianta*  
3<sup>e</sup> Echevin

*Nathalie Gillet*  
5<sup>e</sup> Echevine

*David Renoy*  
Directeur financier

*Emel Iskender*  
Directrice générale



Chères Concitoyennes,  
Chers Concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter vos représentants au Conseil communal et les nouvelles attributions de chaque échevin(e).

Karl DE VOS,  
Bourgmestre.



Domenico DELIGIO



Bruno SCALA



Alain JACOBUS



Luigi CHIANTA



Tatiana JEREBKOV



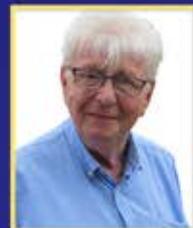
Nathalie GILLET



David DEMINNE



Mourad SAHLI



Jean-Marie BOURGEOIS



Bruno VANHEMELRYCK



Eric CHARLET



Dagmår CORNET



Cinzia BERTOLIN



Bénédicte MOREAU



Sylvio JUG



Quentyn LARY



Silvana ZACCAGNINI



Anna GANGI



Gaëlle CAPITANIO



Eric CROUSSE



Zoé STREBELLE



Isabelle GUZOWICZ

Le budget communal pour l'exercice 2021 a été présenté en séance de conseil communal du 18 décembre 2020.

Au niveau du budget ordinaire, on retiendra essentiellement un budget à l'équilibre, réalisé sans augmentation de taxes communales, et présentant un boni présumé de 313.977,94 euros.

Le budget 2021 témoigne, donc, de la volonté de mener une gestion financière rigoureuse afin de solliciter le maximum d'opportunités en investissements.

Le budget ambitieux dédié aux investissements 2021 s'élève à 16.324.148,93 euros qui seront financés par 5.092.628,49 euros des subventions à recevoir, par 4.546.704,93 euros sur fonds propres et le solde via le recours à l'emprunt.

Les grands projets d'investissements pour 2021 concernent essentiellement les domaines suivants : l'enseignement pour un total de 6.748.500 euros, le sport avec un total de 4.287.000,00 euros et la rénovation urbaine pour un montant de 4.425.954,73 euros.

Au niveau de l'enseignement, on retiendra principalement la construction de la nouvelle école à la rue des Ateliers en remplacement de l'Ecole du Centre et de l'école située à la rue Sainte Catherine. Il s'agit d'un projet de pratiquement 6.000.000 d'euros qui sera financé grâce l'obtention d'une subvention de 2.000.000 euros émanant de la Fédération Wallonie-Bruxelles et pour le solde par l'utilisation des fonds propres. Etant moins énergivore, cette nouvelle école passive aura à terme, une incidence positive sur le budget ordinaire de l'Administration communale, via une diminution des charges énergétiques.

Le solde du budget enseignement sera dédié à la rénovation des écoles communales et à l'acquisition de tablettes numériques à destination des élèves de 5<sup>ème</sup> et de 6<sup>ème</sup> primaires.

En sport, il est prévu également des investissements conséquents dont l'extension et la rénovation du hall des sports de Chapelle pour un total de 2.570.000 euros et l'aménagement du site de Claire Fontaine pour un total de 1.400.000 euros. Ici, encore, se manifeste la volonté du Collège communal, d'obtenir un maximum de subventions car sur les travaux énoncés ci-dessus, un montant de 1.985.000 euros seront financés directement de cette manière.

En terme, de rénovation urbaine et d'entretien des voiries de communication, un budget total de quasiment 4.426.000 euros sera dédié à cette fonction budgétaire. Le projet principal, étant la concrétisation du Plan d'investissement communal 2019-2021, projet de rénovation des voiries (rue Haute, rue de la Bergère, rue du Monument, rue des Dames) pour un total estimé de 1.520.000 euros et subventionné à concurrence de 809.058,49 euros.

Le solde du budget sera dédié, notamment, à la rénovation de l'égouttage pour 500.000 euros, à l'amélioration de l'éclairage public par le remplacement des luminaires existants par des luminaires moins énergivores pour un total de 110.000 euros et à la rénovation urbaine et à l'entretien extraordinaires des voiries et des trottoirs existants.

Une gestion financière maîtrisée couplée avec des projets ambitieux et audacieux, telle peut être résumée la situation pour l'exercice budgétaire 2021. Par ces investissements dans des nouvelles infrastructures, de manière éthique, durable et socialement responsable, la majorité souhaite montrer qu'elle est soucieuse que les finances communales soient un moyen d'action pour le développement de l'entité chapelloise et non un fardeau à assumer pour les citoyens et les générations futures.



## CPAS

### Comment bien choisir son fournisseur d'énergie ?

Le Centre Public d'Action Sociale organise, avec le soutien financier de la Wallonie, des séances d'informations gratuites dans le cadre du projet d'actions en prévention d'énergie.

#### **Pour rappel, nous vous proposons lors de ces rencontres avec un professionnel en énergie :**

- une analyse de votre consommation en électricité et gaz effectuée sur base de votre facture de régularisation en gaz et en électricité
- le calcul de la formule tarifaire la plus économique en fonction de votre situation personnelle
- le choix du fournisseur d'énergie (avec le suivi du transfert de contrat en cas de changement de fournisseur d'énergie).

#### **Quand ? sur rendez-vous entre 9h00 et 11h30 et auront lieu :**

- le lundi 22 février 2021
- le lundi 29 mars 2021
- le lundi 26 avril 2021

**Où ?** rue Robert, 4 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

**Inscription au préalable** en téléphonant au 064/31.24.63.

**Le port du masque est obligatoire. Si vous n'en possédez pas, le CPAS en mettra un à votre disposition durant l'entretien.**

**Nous vous prions de vous munir de votre dernière facture de régularisation pour l'électricité et le gaz. Un colis cadeau vous sera remis (jusqu'à épuisement du stock).**

#### **Vous recherchez des informations générales sur des problèmes qui vous préoccupent ?**

- garde d'enfant,
- divorce,
- problème de voisinage,
- créances alimentaires,
- la gestion quotidienne des paiements,
- loyer,...

#### **Sur rendez-vous au 064/43 20 20, les dates de consultations juridiques de 1<sup>ere</sup> ligne sont:**

- Après 17h, le mardi 16 février 2021 ;
- Après 17h, le mardi 02 mars 2021 ;
- Après 17h, le mardi 16 mars 2021 ;

**Où ?** Au CPAS, place de l'Eglise 20 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont  
**Ce service est gratuit.**





Fédération  
des CPAS

# LE CPAS C'EST QUOI?

*Que fait le CPAS?  
—  
Comment faire appel  
au CPAS?*



Une initiative de  
la Fédération des CPAS wallons  
avec le soutien de la Région



Région  
Wallonie

Scannez le QR code ou téléchargez la brochure en surfant sur [www.uvcw.be/publications/78](http://www.uvcw.be/publications/78)

Si vous souhaitez une version papier, demandez la brochure au CPAS - 064/43 20 20 - cpas.chapelle@7160.be



Examen de vue et adaptations en lentilles de contact dans un nouveau cadre avec du matériel professionnel.

# Optique Lefèvre

1 rue de Gouy, 7160 Chapelle-lez-Herlaimont [optiquelefevre.be](http://optiquelefevre.be)  
Tél. 064/44 28 21

[www.pedicure-daniele.be](http://www.pedicure-daniele.be)

 **Pedicure Daniele**

## Pédicure Médicale

Soins des pieds  
Ongles incarnés  
Verrues  
Oeil de perdrix  
Durillons  
Cors  
Callosités  
Soins diabétiques  
Mycoses  
Crevasses  
...

 Cabinet / Domicile  
Rue Hector Gratia, 34 - PIETON  
0496 / 32 91 18  
[pedicure.daniele@gmail.com](mailto:pedicure.daniele@gmail.com)

 **Agence locale pour l'emploi Titres-services**

**Vous avez besoin d'un coup de main... d'une aide ménagère ?**

N° agrément 03898

rue Solvay, 17 - Chapelle-lez-Herlaimont  
Tél. 064 46 09 18 - [alechappelle@skynet.be](mailto:alechappelle@skynet.be)

Bureau ouvert : Lundi, mardi, vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h  
Mercredi et jeudi : 9h à 12h



## APPAREILS AUDITIFS

Toutes les plus grandes marques : PHONAK, RESOUND, UNITRON, ...



28 rue de Gouy - Chapelle-lez-Herlaimont

### NOUVEAUTÉS : APPAREILS RECHARGEABLES



PHONAK AUDEO MARVEL



RESOUND QUATTRO

Tous les vendredis de 10h à 12h et sur rendez-vous

CENTRE AUDITIF  
Duray - Ceulemans

RODOLPHE DURAY - 0496 / 81 26 35  
(gradué en audiologie)

ROXANE CEULEMANS - 0496 / 64 68 32  
(graduée en audiologie)

# Verbinnen

Pompes funèbres

Fleurs et Funérarium



info@funerailles-verbinnen.be  
[www.funerailles-verbinnen.be](http://www.funerailles-verbinnen.be)  
Tél. 064 22 22 58  
Gsm 0475 93 06 79

rue Destrée 33C  
7160 Godarville

Chauffage  
Sanitaire  
Vitrerie  
Menuiserie  
Verandas

# A ANTOINE SPRL



La **qualité** et la **proximité en plus !**

Mickaël Wallemacq

Chaussée Romaine, 30 • 7160 Chapelle-lez-Herlaimont • Tél. 064 26 53 91 • Fax 064 26 73 95  
[service.clientele@aantoinespri.be](mailto:service.clientele@aantoinespri.be)





Le CCCA de l'entité de Chapelle-lez-Herlaimont  
A le plaisir de vous présenter ses



Si vous désirez en savoir plus sur nous, vous pouvez nous contacter via :

Notre blog : <http://chapelleaines.com/> ou notre page Facebook : <http://www.facebook.com/chapelleaines>

**Prenez soin de vous et respectez les mesures Covid  
c'est la seule solution pour retrouver une vie normale.**

## SÉCURITÉ

### ATTENTION, gare aux escroqueries ...

Plusieurs escroqueries ou tentatives d'escroquerie par téléphone ont eu lieu dernièrement dans la région !

Les motifs sont multiples et variés ! Ils concernent l'Office des pensions, le paiement d'une prime COVID ou encore un remboursement bancaire ou un achat en ligne, en utilisant une plate-forme de livraison.

Nous vous rappelons qu'il **ne faut jamais donner ses coordonnées bancaires par téléphone** et surtout qu'il ne faut jamais procéder à des opérations bancaires via des applications ou des lecteurs mobiles tels que digipass ou autres, par téléphone.

On ne le dira jamais assez !

Sensibilisez vos aînés ou des connaissances plus vulnérables ...

**Si une proposition est trop belle pour être vraie, c'est qu'elle n'est pas vraie !**



## Plan de Cohésion Sociale



### 1. Activité pour les parents et leurs enfants... Participation gratuite !

#### **Les Matinées « enchantées »**

Ateliers d'éveil musical pour les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leur maman, papa ou toute autre personne de référence.

« Je chante, tu chantes, nous chantons... »

Une petite pause pour se sentir bien avec soi et avec ses enfants !



**Au programme :** contes et comptines, berceuses, chansons enfantines, découvertes sonores

**Quand ?** Mercredi 10 février, lundi 22 février, mercredi 10 mars, lundi 22 mars 2021 de 9h à 10h30

**Inscriptions obligatoires au 064/43.13.15 (places limitées), port du masque obligatoire pour les adultes.**

**Sous réserve de la situation liée à la propagation de l'épidémie de Covid-19.**

### 2. Handicap



**Permanence du Service Public Fédéral Sécurité Sociale  
Direction Générale des Personnes Handicapées (Vierge noire)**

**Uniquement sur rendez-vous à prendre au 064/43.13.15  
Port du masque obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment !**

Vous avez introduit une demande de reconnaissance, d'allocation ou d'une autre mesure à la Direction Générale des Personnes Handicapées et vous souhaitez connaître l'état d'avancement de votre dossier et/ou poser des questions d'ordre financier et administratif ou vous souhaitez avoir des renseignements avant de faire une demande ...

**Dates des permanences (sur rendez-vous, places limitées) :**

- le lundi 8 mars 2021

**Sous réserve de la situation liée à la propagation de l'épidémie de Covid-19**

### **Plan de Cohésion Sociale**

Place de l'Hôtel de Ville, 16 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont  
(bâtiment situé à gauche de l'Administration communale)

**Infos et inscriptions** au 064/43.13.15



## AI PROLOGER



**AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE PROLOGER**  
**ASBL agréée par le Gouvernement wallon**

**Vous êtes à la recherche d'un logement ?**

**Vous êtes propriétaire et vous souhaitez vous décharger des tracas locatifs ?**

**L'AI Prologer peut vous aider !**

L'AI permet la mise à disposition d'un logement en bon état locatif appartenant à des propriétaires privés aux ménages à revenus modestes. L'AI agit comme intermédiaire entre les propriétaires et les locataires et gère le suivi technique et social (rédaction des contrats de bail et enregistrement, état des lieux).

Nous garantissons aux propriétaires le paiement du loyer, la couverture des dégâts locatifs ainsi que l'exonération du précompte immobilier.

Nous garantissons aux locataires un loyer modéré et un logement en bon état locatif.



: [ais.prologer@gmail.com](mailto:ais.prologer@gmail.com)



: 064/43.20.82 (répondeur 7 jours/7)



: [aisprologer](https://www.facebook.com/aisprologer)

**SIEGE SOCIAL :** Rue de Piéton 2 - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

**COMMUNES COUVERTES :** Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Les Bons Villers et Pont-à-Celles

**INSCRIPTIONS pour les candidats locataires par mail ([ais.prologer@gmail.com](mailto:ais.prologer@gmail.com))**





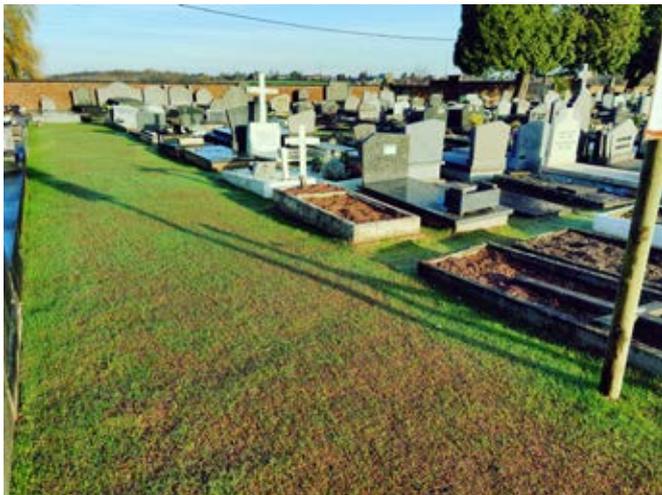
## Plan de gestion différenciée communal

« **Gestion différenciée = nouvelle approche qui consiste à adapter le mode d'entretien à chaque espace vert, de façon à mieux respecter l'environnement et la santé** »

Pour rappel, l'utilisation de pesticides dans les espaces publics est strictement interdite depuis juin 2019. L'Administration communale a donc dû montrer l'exemple et changer son approche en matière de gestion des espaces communaux.

Cette nouvelle approche, appelée gestion différenciée (GD), consiste à entretenir chaque espace en tenant compte de ses caractéristiques. Qu'il s'agisse d'un bord de route, d'une place pavée, d'un pied d'arbre, d'une pelouse ou d'un caniveau, un objectif de gestion doit être attribué en fonction de l'usage et des contraintes locales, avec pour mot d'ordre : entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible ! La GD cherche donc à optimiser les pratiques de gestion à l'échelle d'une commune, pour réduire les pollutions liées aux interventions et laisser plus de place à la biodiversité.

Afin d'accentuer les démarches déjà entreprises (achat de matériel adapté et interventions plus ciblées), un plan de gestion différenciée de l'ensemble du territoire communal est en cours d'élaboration par un prestataire extérieur. Celui-ci a inventorié et cartographié tous les espaces verts communaux avec pour objectif de proposer des modes de gestion plus adaptés. Les espaces verts ont été répartis selon quatre classes qui nécessitent plus ou moins d'interventions en fonction de leurs situations. Ainsi, des espaces verts feront l'objet d'interventions repensées et différentes tels en centre-ville alors que d'autres retrouveront un mode de gestion plus naturel avec peu d'interventions car situés dans des endroits plus isolés où il est possible de laisser s'épanouir la nature.



Toutefois, si ce plan est en cours de finalisation, les services techniques communaux n'ont pas attendu celui-ci pour réaliser des aménagements concrets. Ainsi, une zone de l'ancien cimetière de Godarville et l'espace réservé au monument aux morts ont fait l'objet d'un test de verdisation des allées et des intertombes. Il s'agit tout simplement d'enherber les allées de graviers plutôt que de les désherber. Différents mélanges d'espèces ont été semés juste avant la Toussaint dans les diverses zones afin de déterminer quelles espèces se développent le mieux (achillée millefeuille, nielle des blés, bleuet, marguerite, coquelicot, thym, sauge des prés...).

Grâce à la météo clémente de ces dernières semaines, le résultat pointe déjà le bout de son nez. En effet, si vous visitez ces lieux, vous vous rendrez compte que le vert domine dans la zone même si le résultat final ne sera obtenu que dans plus ou moins deux ans.

Dans un futur proche, il est prévu de réaliser un test de plantation d'espèces végétales favorisant la gestion différenciée au pied des arbres.

Si la Commune doit changer sa manière d'intervenir dans ces différents espaces, un résultat optimum ne pourra être obtenu qu'avec la participation de la population. En effet, le regard du citoyen doit s'adoucir et il devra accepter qu'à certains endroits la nature reprenne ses droits et se développe de manière plus spontanée. Dans les cimetières, il devra, également, changer ses habitudes et par exemple : ne plus nettoyer les tombes à l'aide de produits agressifs et toxiques, ne pas ajouter de pierrailles autour des tombes...



## Démarche zero déchet

Depuis des années, le citoyen est amené à réfléchir à sa production de déchets. On lui a demandé de les séparer, de les trier et d'utiliser les différents moyens mis à sa disposition pour les éliminer (sacs poubelles, collecte en porte-à-porte, parc de recyclage, ...). L'objectif étant d'améliorer l'environnement et de réduire les tonnages de déchets produits en les recyclant.

Vous avez peut-être entendu que, depuis le début de cette année, des changements sont intervenus dans la gestion des déchets ménagers. En effet, en résumé :

- Les PMC ne peuvent plus être déposés au parc de recyclage
- Les sacs bleus seront dorénavant collectés toutes les deux semaines, plutôt que deux fois par mois;
- Le papier/carton et le verre seront ramassés toutes les quatre semaines, plutôt qu'une fois par mois.

Tout cela pour dire que la façon de gérer les déchets évolue continuellement et que les habitants sont appelés à devoir s'adapter à ces nouvelles méthodes. Elles sont faites pour apporter un meilleur service au citoyen et avec l'objectif de réduire les quantités produites.

Afin d'aller un pas plus loin dans cette démarche, l'Administration communale a décidé de se lancer dans le Zéro Déchet en 2021 (suite à l'apparition du Covid-19, il n'a pas été possible de mettre en place les actions prévues en 2020). La démarche Zéro Déchet vise à réduire au maximum la production de déchets. Il s'agit bien de revoir son mode de consommation afin de produire moins de déchets à la source, et non pas simplement de mieux intégrer le recyclage dans nos modes de vie.

Depuis l'an passé, le Service public de Wallonie a prévu la possibilité d'octroi d'une subvention supplémentaire pour les communes en matière de prévention des déchets lorsque qu'elle applique la démarche Zéro Déchet (montant total de la subvention de 0,80 cents par habitant par an).

### Quelles sont les engagements à tenir pour bénéficier de cette subvention supplémentaire ?

- mettre en place un comité d'accompagnement, composé des forces vives concernées de la Commune, chargé de remettre des avis sur les actions envisagées et leur évaluation
- mettre en place un groupe de travail interne de type Eco-team au sein de la commune
- établir un plan d'actions structuré assorti d'indicateurs
- diffuser les actions de prévention définies au niveau régional
- mettre à disposition de manière gratuite les bonnes pratiques développées au niveau de la commune

### La commune s'engage aussi à travailler 3 des 4 axes suivants :

1. Réalisation minimum de 2 actions montrant l'exemple de la commune dont une portant sur la diminution du gaspillage alimentaire ;
2. Travail avec les commerces du territoire pour réduire les déchets ;
3. Collaboration avec un acteur de l'économie sociale pour la collecte d'objets réutilisables
4. Mise en place d'actions d'information, d'animation, de formation touchant différents publics cibles et au moins 2 fractions de déchets

En pratique, la commune doit mener une réflexion globale au sein de la commune avec différents acteurs. Pour ce faire, un comité de pilotage (Echevin, Eco-conseiller et représentant Tibi) a été mis sur pied. Il a réalisé un diagnostic du territoire sous la forme d'une analyse AFOM (Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces) qui permet de déterminer vers quelles mesures la commune doit s'orienter prioritairement. Avec l'aide de l'intercommunale Tibi et sur base de cette analyse, l'Administration réfléchira aux actions à mettre en œuvre pour concrétiser cette démarche au cours de cette année. Un Comité de suivi (COFIL + acteurs externes : directeurs d'écoles, associations des commerçants, ...) conseillera le COFIL sur le contenu du plan et la cohérence globale du projet.

**Que retenir de tout ceci ?** Ce premier article est là pour titiller votre curiosité. Pour réussir cette démarche, il est indispensable que des citoyens, des entreprises, des commerçants, ... nous rejoignent et traduisent dans leur quotidien des actions Zéro Déchet. Soyez attentifs car au cours de cette année nous allons vous solliciter soit en vous proposant de partager votre avis ou expérience en la matière, soit en vous proposant différentes activités sur ce thème de type : conférence, accompagnement de ménages, journal Zéro Déchet, stand d'information sur le marché, semaine Zéro Déchet, animations scolaires, ...).



## TITRES-SACS TIBI – soyez vigilants



Les titres-sacs TIBI de 2020 (pour 1 (ou 2) rouleau(x) de sacs TIBI gratuits) seront distribués dans vos boîtes aux lettres durant le mois de mai.

Attention, s'agissant de petites enveloppes, surveillez bien vos boîtes aux lettres et veillez à ne pas éliminer l'enveloppe contenant votre titre-sacs avec les publicités.

Si fin mai, vous ne l'avez pas reçu, prenez contact avec le service des taxes communales ou 064 43 12 51 ou par e-mail à l'adresse [taxes@7160.be](mailto:taxes@7160.be).

## Collectes sélectives

**PMC** : 8 et 22 février, 8 et 22 mars 2021

**Sacs blancs** : tous les lundis / Avril : samedi 3 au lieu du lundi 5 avril 2021

**Papier, verre et carton** : 22 février et 22 mars 2021

## FOLKLORE

### La situation sanitaire actuelle nous privera des festivités carnavalesques 2021 ...



De ce fait, l'Ordre des Tchats ne pourra pas tenir ses rendez-vous annuels, que sont les intronisations, le Chapitre extraordinaire ou encore son banquet !

Vous pouvez toutefois revivre ces moments au travers du livre « Bienvenue chez les Tchats », retraçant les 25 ans d'existence de cet Ordre.

Ce livre est disponible à la bibliothèque « Le Tchapitre », Le service « Communication, événements et fêtes » de l'Administration communale, à la librairie « Au Saint Germain » ou au 0475/95 35 71.





## Naissances 2020

| Octobre                               | Novembre                                    | Décembre                                     |
|---------------------------------------|---|--|
| De Jaeghere Houyon Maylonn            | Hanotier Gaston Jules Ghislain              | Marcelli Rafael                              |
| Babusiaux Lizia                       | El Ghalbzouri Louiza                        | Moro Mia                                     |
| Güdül Elyesa Emir                     | Coppée Arya                                 | Wery Giulia                                  |
| Coët Lily Alberte                     | Webert Cataleya                             | Decamps Gauthier                             |
| Poleyn Harry Michel Christian         | Buccheri Louise Marianne Maryline Ghislaine | Michalski Maamri Nassim Dominique Taha Serge |
| Fouchal Kahina                        | Veneziano Gianluca Antonio                  | Tyc Nathaniël Roméo Mathéo                   |
| Vanhove Livia                         | Hayette Sly                                 | Bougard Mayron Nicola Philippe               |
| Napoleone Maoro                       |   | Avrillon Rose Jenny Patricia                 |
| Osnowski Loevan                       |   | Spetebroot Leïla                             |
| Morreale Antonio                      |   | Garcia y Cuscito Cataleya                    |
| Hellebosch Mylow                      |   | Incorvaia Hugo                               |
| Sarno Mia                             |   |  |
| Godaux Andréa Emile François Ghislain |   |  |
| Lescot Zayn                           |   |  |
| Lesoir Basile Aurian Bertrand         |   |  |

## Décès 2020

| Octobre   | Novembre  | Décembre                                   |
|---|---|--|
| Minne Jeannine Yvette                             | Melillo Filomena                                | Marzetti Pasquale                          |
| Zieba Josépha                                     | Melillo Angelina Genoveffa                      | Leurart Jean-Luc                           |
| Zégers Gérard Marcel Fernand Richard Ghislain     | Parmentier Christian Edmond Ghislain            | Jeanne Simone Joséphine Louise             |
| Kindermans Christian Henri                        | Moniz Emanuela                                  | Spampinato Pietro                          |
| Boileau Jacky Emile Georges Joseph Ghislain       | Demeure Francine Aurore Clarisse                | Goret Edmond Freddy Gérard Bernard         |
| Candela Léonardo                                  | Dumont Odette                                   | Gerard Marthe Julia Ghislaine              |
| Hoedaert Eric Georges André                       | Mathys Elisa Maria                              | Cordier Stephane                           |
| Carporelli Anna                                   | Scholinx J Jeannine Adolphine Marie Thérèse     | Del Giorgio Giuseppina                     |
| Jura Helena                                       | Ingoglia Luigia Giuseppa                        | Bataille Michel Louis Léon Adelson Georges |
| Laurent Jean-Claude Marc Jacques                  | Tomisnec Christine                              | Bougard Marc Louis Ghislain                |
| Plaisant Martine Domenica                         | Hupin Monique Germaine Ghislaine                | Del Corda Valeria                          |
| Cravaille Oscar Joseph                            | Ciuro Carmelo                                   | Blampain Jean-Marie                        |
| Piccirilli Antonia                                | Soyez Jean François                             | De Taye Nicolas Achille Roger Patrick      |
| Quartarone Angela                                 | Fratesi Nella                                   | Casciano Alfonso                           |
| Vincent Jean Achille Jules Ghislain               | Di Leonardo Carmela                             | Hennebert Yves Georges                     |
| Folisi Carmelo                                    | Pary Nelly Yvonne Julia                         | Serwan Ludovic Michaël                     |
| Gallina Maria                                     | Vanderstocken Mireille Lucienne Laure Ghislaine |  |
| Jacobéus Andrée Dorothee Maria                    | Barbiot Ghislain Emile Alphonse                 |  |
| Rotonda Gerardo Paolo                             | Allatta Gaetana                                 |  |
| Bellino Cecilia                                   | Salatino Donato                                 |  |
| Duez Jeanne de Chantal Louise                     | Masse Bernadette Marie Eugenie Bertha           |  |
| Debouche Patrice René Marcel Henri Marie Ghislain | Heyndrickx Jean-Luc Germain Gilbert Oscar       |  |
|   | Laurent Monique Yvonne                          |  |



NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION  
**NOTRE EXPÉRIENCE & NOS COMPÉTENCES**  
AFIN DE VOUS OFFRIR **UN SERVICE DE QUALITÉ.**

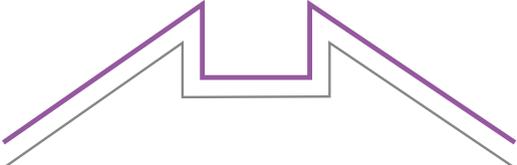


UNE ANALYSE GRATUITE DE VOS CONTRATS D'ASSURANCES

UNE GESTION PERSONNALISÉE DE VOS DOSSIERS

UN SERVICE, UNE ÉCOUTE & DES CONSEILS SUR MESURE

Rue de Gouy, 51  
7160 Chapelle-lez-Herlaimont  
064/70.70.80  
dimitri@illae-assur.be  
raffaele@illae-assur.be



# Centre Funéraire **SOS-DECES**



Un centre funéraire qui regroupe, dans un cadre calme et verdoyant :



- Funérarium
- Magasin de fleurs et articles funéraires
- Salle pour les retours de deuil.
- Exposition de monuments funéraires

**FUNERAILLES - MONUMENTS FUNERAIRES**  
**CONTRATS OBSEQUES - ASSURANCES-DECES**  
**FLEURS - PLAQUES ET ORNEMENTS**



Un accompagnement basé sur l'écoute, le respect et la discrétion.

Funérailles dans toute la Belgique et à l'étranger.

Large choix de granits et modèles.

Réalisation de projets personnalisés.



**WWW.SOS-DECES.BE**      **064/44 55 44**

**Rue du Vent de Bise 4 (face au cimetière) - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont**